

# L'éducation en Haïti : inégalités économiques et sociales et question de genre.

## La femme dans l'enseignement supérieur

Évelyne Trouillot Ménard

**Résumé :** L'analyse des statistiques en éducation traduit de grands écarts tant au niveau des lieux de résidence que du sexe. Si au niveau primaire les chiffres indiquent une parité assez constante, pour le secondaire, le constat est indéniable. À l'échelle nationale, chez les filles, un décrochage net est évident à partir de 17 ans et la courbe des taux de fréquentation des filles passe en dessous de celle des garçons avec des écarts croissants jusqu'à 24 ans. L'écart est encore plus grand selon le lieu de résidence, les filles et les femmes des milieux ruraux se retrouvant tout au bas de l'échelle. La question de l'éducation des filles et des femmes met donc en exergue le problème fondamental de l'exclusion en Haïti. Au sein de la population rurale marginalisée, la femme constitue le maillon le plus faible. Au niveau universitaire, l'Université d'État, de moins en moins fréquentée par les classes moyennes plus ou moins aisées, accuse un taux plus faible de femmes alors que pour les universités privées, le ratio femmes/hommes varie selon les domaines d'étude, mais indique une situation plus égalitaire. La question se révèle donc cruciale. Il s'agit de l'exclusion de certaines catégories sociales, de la prédominance constante de l'urbain sur le rural et de la marginalisation des filles à l'intérieur de ces prismes socioéconomiques. Une politique éducative innovante exigerait une prise en compte des spécificités liées à la problématique du genre dans une politique inclusive globale.



**Rezime :** Analiz estatistik nan domèn edikasyon demontre gwo diferans nan nivo kote moun yo rete tankou nan rapò fanm ak gason. Si nan nivo lekòl primè chif yo montre gen resanblans nan domèn edikasyon pou fi ak gason, nan nivo segondè, se pa menm bagay. Nan nivo nasyonal, li klè, fi yo kite lekòl pi plis pase gason yo apati 17-an epi koub, ki reprezante to frekantayon lekòl pou fi yo, vin parèt pi ba pase pa gason yo, apres, diferans lan ogmante pi plis jouk rive nan laj 24-an. Eka a vin pi plis toujou depandan kote moun yo ap viv. Nan zòn rural yo jennfi yo ak fi ki pi aje yo parèt byen ba nan echèl mezi sa a. Koze ledikasyon pou jennfi ak fi ki pi aje yo montre aklè pwoblèm fondamantal ki pwouve yo mete fi yo akote nan sosyete Ayiti a. Nan mitan popilasyon moun ki ap viv andeyò yo, se fanm yo ki nan pi move sitiasyon. Nan nivo inivèsite, Inivèsite Leta a, kote pi piti kantite fi nan klas mwayèn afè plizoumwen bon an ale, vin genyen mwens fi pase gason. Poutan, nan inivèsite prive yo pwopòsyon fi / gason an chanje selon domèn etidyan yo chwazi a, men, kantite fi ak gason ki ale nan inivèsite prive yo prèske egal. Kidonk, ka a grav. Se toujou eksklizyon yon kategori moun nan sosyete a; se sektè gwo vil yo ki toujou favorize parapò ak andeyò, epi fi yo ki viv aleka anndan segman sosyo-ekonomik sa yo. Yon politik edikasyon, ki vle pote nouvote, dwe konsidere patikilarite ki mache ak pwoblèm fi epi gason an nan yon politik global ki dwe konsidere fi ak gason sou menm pye egalite.

## 1. INTRODUCTION

Parler d'éducation en Haïti, c'est soulever des questions importantes liées aux capacités de gouvernance et de vision. Cependant, la considérer dans sa globalité n'enlève pas à l'éducation ses spécificités. Au contraire, ces dernières peuvent nous permettre de mieux appréhender les enjeux globaux qui y sont associés. En effet, il est difficile de parler d'éducation sans immédiatement penser au nombre d'analphabètes qui, en dépit des nombreux programmes lancés et actions entreprises depuis le début des années 1940, continue de se situer dans une marge inacceptable variant de 40 à 50 % selon les sources. De même, il s'avère difficile de parler d'éducation sans soulever le nombre encore trop important d'enfants non scolarisés, sans penser à la dégradation de l'enseignement, à l'absence d'une politique linguistique cohérente et à son application. Sans oublier les difficultés d'accès des jeunes bacheliers au marché du travail. Notre propos ici est d'aborder la question de l'accès des jeunes femmes à l'enseignement supérieur, de définir les éléments qui y participent et de proposer quelques pistes de réflexion autour de

cette thématique. Quand on parle de femmes, peut-on oublier les catégories économiques et sociales et les lieux de résidence ? La question de la femme, tout comme la question de l'éducation, s'inscrit dans un contexte social bien précis. Pour l'aborder avec efficacité, il s'avère nécessaire de considérer les paramètres sociaux et économiques.

## 2. SURVOL DE L'ÉDUCATION EN GÉNÉRAL

### 2.1 État des lieux

Avant d'aborder la situation au niveau universitaire, un bref état des lieux de la situation globale du système éducatif haïtien peut aider à définir les facteurs déterminants dans l'accès à l'éducation. Selon l'UNICEF, le système éducatif haïtien accueille environ 2 700 000 élèves dans près de 17 000 écoles. Le taux net de scolarisation se situe à environ 60 %. Environ 380 000 enfants âgés de 6 à 11 ans ne fréquentent pas l'école. Soixante-douze pour cent des élèves de 1<sup>re</sup> année dans les zones

rurales sont suragés; 38 % des enfants de 7 à 18 ans n'ont jamais été à l'école [1].

Ces chiffres reflètent clairement la marginalisation du rural, car la majorité des élèves « suragés » sont répertoriés dans les régions rurales. Ce phénomène est dû à l'entrée tardive à l'école pour des raisons économiques, ou encore au redoublement causé par la faible qualité de l'enseignement, les conditions d'apprentissage ou l'éloignement de l'école du lieu d'habitation.

Le faible taux de réussite aux examens d'État demeure aussi une triste constante. Les données publiées par le ministère de l'Éducation nationale traduisent les inégalités sociales affectant le rendement scolaire et qui sont encore plus manifestes au niveau secondaire. En effet, les chiffres pour l'année 2012, par exemple, affichent les différences liées aux régions, les zones rurales les plus reculées accusant généralement plus d'échecs [2].

Dans l'ensemble du pays, les taux bruts sont très proches pour garçons et filles (respectivement 120,2 % et 119,5 %) au cycle primaire. Cependant, quand on considère le taux brut de scolarisation au secondaire, il existe un écart important: le taux brut de scolarisation des filles s'élève à 37 % contre 45 % pour les garçons. En outre, lorsque l'on prend en considération le niveau de revenu du ménage, il apparaît que le taux brut de scolarisation pour les élèves issus des ménages les plus riches s'élève jusqu'à 71 %, alors que celui des élèves des ménages du premier quintile se situe à 23 % [3].

## 2.2 Situation des filles à l'école

Ce survol nous permet déjà de constater une interrelation entre les lieux de résidence, les conditions économiques et le sexe des élèves.

Il est évident que le fait que la majorité des écoles soient payantes rend la situation difficile pour la plupart des parents haïtiens. Le coût de l'éducation demeure excessivement élevé par rapport au revenu des familles (40 % du revenu gagné est alloué à l'éducation). Il faut aussi penser aux coûts indirects de l'éducation: les uniformes, les manuels scolaires, les boîtes à lunch à préparer, le transport, l'alimentation quotidienne de l'enfant, etc. Dès le départ, nous faisons face à une situation où les plus pauvres, qui sont majoritaires, sont les plus affectés par la faiblesse du système éducatif dans son ensemble.

Cependant, quand il s'agit des filles, les obstacles se multiplient. Certes, il y a eu des avancées. Si, toujours selon l'UNICEF en Haïti, 70 % des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans savent lire et écrire, on constate qu'elles quittent l'école plus tôt que les garçons. En effet, les filles sont les premières à être sacrifiées si la famille n'est pas en mesure de payer la scolarisation de tous les enfants. Dans le secteur public, en ce qui concerne la répartition des effectifs d'élèves des écoles du troisième cycle fondamental et du secondaire, sur un total de 81 121 élèves, il y avait 32 391 filles et 48 730 garçons [3]. En général, si, pour des raisons économiques ou domestiques, il faut choisir, les

familles préfèrent envoyer les garçons à l'école et garder les filles auxquelles sont confiés des tâches ménagères ou les soins des plus petits. Les cas d'abandon sont très courants chez les filles puisque, souvent, les parents ne s'attendent pas à ce qu'elles aillent jusqu'à la fin du cursus. Moins de sacrifices sont donc consentis pour les filles qui doivent souvent redoubler, ayant raté des jours de classe pour diverses raisons: travaux domestiques, frais scolaires non payés, etc.

## 3. AU NIVEAU UNIVERSITAIRE

Que se passe-t-il au niveau universitaire ?

### 3.1 Secteur privé

Avant de considérer les chiffres eux-mêmes, il faut rappeler que la même configuration trouvée au niveau du fondamental et du secondaire semble vouloir s'établir au niveau universitaire. S'il est vrai que l'Université d'État d'Haïti (UEH) réunit le plus grand nombre d'étudiants dans toutes ses facultés à Port-au-Prince et en région, des universités privées ont envahi le paysage éducatif. Quelles catégories d'étudiants constituent la clientèle des universités privées ?

L'enseignement universitaire a subi les effets des bouleversements sociaux et démographiques qui ont marqué la société haïtienne ces 50 dernières années. La détérioration du système éducatif, les troubles politiques, les mouvements migratoires, constituent quelques-unes des raisons poussant les parents en mesure de le faire à envoyer leurs enfants à l'étranger, soit en République dominicaine, en Amérique du Nord ou en Europe. D'autres, par choix ou dans l'incapacité d'envoyer leurs enfants à l'étranger, font des efforts parfois énormes pour leur payer une université privée en Haïti. Cependant, dans un pays aussi fortement marqué par la précarité économique, l'UEH demeure évidemment le premier choix pour les étudiants, car les frais sont assez élevés dans le secteur privé même s'ils varient – comme pour le fondamental et le secondaire – d'une institution à l'autre. Sans parler des frais indirects et de la nécessité pour la majorité des bacheliers de trouver une source de revenus; les parents épuisés financièrement et ne pouvant plus assumer des coûts additionnels après avoir supporté les frais scolaires classiques aimeraient pour la plupart que leur progéniture les aide à son tour ou à la rigueur soit financièrement autonome.

Comment la précarité économique affecte-t-elle l'accès des femmes à l'université ? Dans les universités privées, la parité existe parmi les étudiants – sinon au sein du corps professoral, mais ceci est un autre débat. L'Université Quisqueya, l'une des universités privées les plus reconnues et fréquentées, a un taux de 56,42 % de filles pour l'année 2013 dans son ensemble. Le pourcentage varie d'une faculté à l'autre: les facultés des sciences de génie et de l'agriculture (18,37 %) et des sciences de l'agronomie (28,57 %) attirant beaucoup moins de filles que celles de la santé ou de l'éducation, par exemple, qui ont un effectif respectif de 60 % et de 51,61 %.

### 3.2 La situation à l'UEH

Tout d'abord, il faut souligner l'importance de l'UEH, qui compte plus de 20 000 étudiants, environ 1 500 enseignants et quelque 800 agents et cadres administratifs dans 11 facultés situées dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, où fonctionne aussi le siège de l'administration centrale. Seulement une faculté et six écoles sont situées en province [4]. Malgré la difficulté qu'il y a à trouver des chiffres soit de l'administration centrale, soit des bureaux de coordination des facultés, le pourcentage d'étudiantes paraît de visu beaucoup plus réduit à l'UEH. Selon les chiffres des listes d'admission publiés en ligne par les autorités de l'Université, pour l'année 2007-2008, il y avait 11 % de filles parmi les étudiants admis à la Faculté des sciences, 15,5 % à l'option Topographie et 19 % à l'option Licence en chimie. À la Faculté de médecine et de pharmacie, spécifiquement, sur 100 admis, 26 % sont des filles. Évidemment, le nombre va varier au cours du cycle d'études, les abandons particulièrement vont contribuer à changer le taux, mais le nombre de femmes admises constitue un indice important de la tendance. Informellement, les responsables ou coordonnateurs de facultés situent entre 25 et 30 % le pourcentage de filles dans leurs institutions.

### 3.3 Inégalités économiques, sociales et question de genre

Ces disparités sont liées d'abord aux conditions générales qui affectent les deux sexes : conditions d'existence, inégalités sociales déjà présentes dans le système, précarité économique. Il faut ajouter à cette liste partielle d'obstacles l'utilisation d'une langue d'enseignement que les apprenants ne connaissent pas et qui ne leur est pas enseignée de manière appropriée. En effet, en dépit des directives d'ailleurs assez timides du ministère de l'Éducation nationale, le français est la langue d'enseignement dès l'entrée de l'enfant à l'école. Les enfants haïtiens, pour la plupart créolophones unilingues, sont donc placés, garçons et filles, en situation d'échec scolaire dès leur entrée à l'école, ce qui explique entre autres le taux élevé d'abandons et le faible taux de réussite aux examens d'État.

D'autres facteurs plus spécifiques vont renforcer la situation vulnérable des filles. À commencer par le traitement que subissent les filles à l'école et qui influence leur parcours scolaire. Plusieurs des conceptions dominantes dans la société et qui tendent à dévaloriser les filles et les femmes sont reproduites dans le système éducatif haïtien. Les préjugés sur la non-nécessité pour les filles de poursuivre leurs études, s'appuyant sur la notion que les filles peuvent recourir à d'autres moyens pour survivre, allant du mariage jusqu'à la prostitution, circulent à l'école. Tant au regard des enseignants, des manuels scolaires que des méthodes utilisées, l'école participe de la survivance des conceptions dévalorisant la performance scolaire des filles. Pour certaines matières, telles que les mathématiques et les sciences, l'enseignant s'attend à une performance médiocre de la part des filles et s'étonne tout haut de tout écart à ce qui pour lui constitue

« la norme » [4]. En outre, les filles se retrouvent parfois dans des positions où leurs droits ne sont pas respectés. Les situations d'abus sexuel, allant du harcèlement au viol proprement dit, sont répertoriées dans les écoles, même si, en règle générale, les filles ont peur ou honte de les relater. La pratique de se faire « payer sexuellement » pour des frais scolaires arriérés ou pour donner des bonnes notes est assez courante, surtout dans les écoles avec une clientèle modeste, sans recours et déjà vulnérable socialement et économiquement. En outre, il est difficile pour les filles tombées enceintes de retourner à l'école.

Le parcours scolaire de la fille la conduit donc dans plusieurs cas à l'abandon. En vue des multiples obstacles sociaux, économiques et culturels relevés, il n'est donc pas surprenant de trouver un faible taux de présence de jeunes femmes à l'UEH. La question est de savoir la position des instances concernées, des responsables d'universités, des éducateurs eux-mêmes, à ce sujet. Des mesures étatiques et sociétales ne devraient-elles pas être envisagées pour contrecarrer cette tendance accusant une faible participation des filles au secondaire puis au niveau universitaire ? Dans tous les cas, la question mérite d'être soulevée. La minimiser ou l'ignorer ne saurait résoudre le problème, car problème il y a. Une société où un pourcentage important de ses ressources est sous-utilisé avance lentement.

Cependant, pour qu'un problème soit résolu ou que des pistes de solution soient dégagées, il faut d'abord qu'il soit cerné et posé.

### 3.4 Absence de données chiffrées au niveau universitaire

Au fondamental et au secondaire, les chiffres sont disponibles. L'éducation nationale peut fournir avec précision le nombre d'élèves ayant subi les examens d'État en déclinant le ratio filles/garçons, qu'il s'agisse de la 6<sup>e</sup> année fondamentale, de la 9<sup>e</sup> ou des examens du bac. Passé ce stade, c'est l'inconnu. Les responsables de facultés contactés, de même que le rectorat, n'ont pu fournir cette information, car, tout simplement, leur système de saisie de données ne l'a pas comme paramètre à mettre en exergue. Les rares chiffres publiés sur le Net datent et sont assez limités. Pourtant, le formulaire d'inscription à l'UEH comporte une case pour indiquer le sexe de l'individu, mais il semble que ces données ne soient pas traitées.

Comment expliquer ces lacunes statistiques ? Comment expliquer l'absence de données qui permettraient de mieux appréhender les spécificités de la problématique genre dans le système universitaire haïtien ? Le fait de ne pas traiter ces données essentielles n'indique-t-il pas un manque d'intérêt déjà révélateur ?

Pourtant, l'une des valeurs prônées dans le plan stratégique de l'UEH est l'équité. En effet, il y est stipulé que « l'UEH offre des chances égales à tous et s'approprie les principes d'accueil de la diversité et de la représentation équitable. L'UEH promeut une plus grande accessibilité des femmes à l'enseignement supérieur et elle les encourage à investir les filières scientifiques<sup>1</sup> ».

1. Horizon 2020 : Plan stratégique 2011-2020 (Ébauche en date du 8 juin 2011).

De même, il y est indiqué que l'UEH sera reconnue comme une « université inspiratrice d'un modèle de société fondée sur la valorisation des hommes et des femmes<sup>2</sup> ».

En ce sens, une étude comparative de la situation des femmes dans le système éducatif au Bénin et en Haïti met en lumière des similarités assez significatives entre les deux pays. Un accès égal au niveau primaire, des difficultés se situant plus en termes de maintien des filles à l'école que de leur accès au primaire en comparaison des garçons, un taux de déperdition scolaire plus élevé chez les filles que chez les garçons, mais un taux nettement plus bas arrivé au bac, et une formation technique où les filles s'orientent généralement vers des filières non scientifiques ou techniques. L'étude constate que dans les deux pays, « au niveau universitaire, il n'existe pas de données comparatives fiables et récentes pour analyser la situation des filles, élément révélateur du manque d'importance accordée aux données sexospécifiques<sup>3</sup> ».

### 3.5 L'éducation supérieure des femmes et son impact sur la société

Les liens entre l'intégration des femmes dans l'éducation supérieure et les retombées sur l'ensemble de la société ne sont pourtant plus à faire. L'UNICEF constate que « le niveau d'instruction de la mère représente aussi un facteur important dans les chances de scolarisation d'un enfant. Dans les pays en développement, quelque 75 % des enfants ayant abandonné l'école primaire viennent d'un foyer où la mère n'a jamais fréquenté l'école<sup>4</sup> ». En ce qui a trait à la santé également, il est relevé que dans plusieurs pays africains, l'accès à l'éducation des filles a un impact considérable sur la santé des enfants et qu'il y a en général l'autonomisation des femmes est un atout pour l'économie, permet l'accroissement de la productivité et améliore les conditions de vie de tous [5].

Sur le plan économique, les études faites à ce sujet révèlent que chaque année de scolarité primaire supplémentaire augmente de 10 à 20 % le salaire auquel pourra prétendre une fille [6]. Ce qui a des retombées sur le niveau de vie de l'individu, de la famille et de la société dans son ensemble. Une autre étude de l'UNESCO souligne les effets multiples de l'éducation des filles et des femmes : augmentation du revenu familial, report de l'âge du mariage, baisse des taux de natalité, réduction des taux de mortalité maternelle et infantile, alimentation plus saine et équilibrée des familles, et de plus grandes opportunités et plus de choix pour les femmes [7].

2. *Idem*.

3. *Analyse de la représentativité des femmes dans les institutions d'État au Bénin et en Haïti de 1990 à nos jours*, [En ligne], [http://doc-aea.aide-et-action.org/data/admin/analyse\\_representativite\\_femmes.pdf](http://doc-aea.aide-et-action.org/data/admin/analyse_representativite_femmes.pdf) (Consulté en 2013).

4. CODJO TOVIGNAN, Basilia Chantal, et Jean Waly Ulysse LAFORTUNE. *L'éducation des filles reste encore insuffisante dans le monde*, [En ligne], [http://www.notre-planete.info/actualites/actu\\_575\\_education\\_filles.php](http://www.notre-planete.info/actualites/actu_575_education_filles.php) (Consulté en mars 2013).

En 1932, une première femme haïtienne subissait – avec succès – les examens du bac. Deux ans plus tard, en 1934, la Faculté de médecine d'Haïti recevait ses premières étudiantes. Aujourd'hui, près de 80 ans après l'entrée des femmes à l'université, l'UEH ne devrait-elle pas se pencher sérieusement sur les difficultés d'accès des femmes à l'enseignement supérieur ? Le développement d'un pays passe entre autres par l'exploitation de toutes ses ressources. Comme le montrent les études menées dans divers pays, non seulement l'éducation des femmes influence-t-elle le niveau de vie des familles et de la population en général, mais les bénéfices sont en outre proportionnels au niveau d'études. Les femmes éduquées adoptent des pratiques et un mode de vie réduisant les risques pour la santé ; de même, au regard des questions liées aux pratiques sexuelles et à la procréation, les femmes éduquées sont plus aptes à se protéger des infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH, à éviter les grossesses précoces, et elles ont en général moins d'enfants. En ce qui concerne l'éducation, comme le montrent les études, les femmes ayant atteint le niveau universitaire s'attendent à ce que leurs enfants, filles et garçons, en jouissent également.

De nombreux pays ont pris des initiatives spéciales et adopté des mesures spécifiques pour arriver à une représentation plus équilibrée des deux sexes à l'université et dans les filières techniques et scientifiques. Car certains problèmes relevés chez nous se retrouvent aussi dans des sociétés ayant avancé davantage sur la question. Ainsi, en 2012 précisément, la ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso, faisait référence aux études du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui signalent une régression de la situation des filles en France en ce qui a trait aux carrières universitaires [8]. Ce qui confirme le fait que les conquêtes démocratiques et les acquis sociaux doivent toujours être défendus et ne peuvent être considérés comme choses banales. Les pays qui affrontent de graves difficultés économiques bénéficieront davantage de l'intégration des filles aux programmes d'enseignement supérieur et doivent se battre pour que l'équité et la parité deviennent et demeurent des réalités.

## 4. CONCLUSION

Les difficultés relevées doivent contribuer à montrer l'importance des enjeux. Diminuer les inégalités liées à l'intégration des filles à l'enseignement supérieur, c'est aussi attaquer un problème de justice sociale qui entrave la participation des filles et des garçons appartenant aux catégories sociales et économiques les plus faibles et résidant loin de la capitale ou des grandes villes.

Il s'agit d'éliminer autant que possible les obstacles depuis le primaire et même avant, sans pour autant négliger ou ignorer les conséquences de la situation décrite au niveau universitaire. Les modalités restent à déterminer. Certaines sociétés adoptent le système des quotas que d'autres décrètent. Certains gouvernements lancent des programmes spéciaux pour encadrer les

jeunes filles et faciliter leur orientation vers des filières scientifiques et techniques.

Cet article n'a pas pour objet de proposer des solutions au problème du faible effectif des femmes dans le secteur universitaire public. Il veut d'abord le signaler, puis le placer dans un contexte global pour en souligner les enjeux et conséquences. L'éducation de la population ne peut demeurer un luxe pour l'ensemble de la population. L'accès au secondaire et aux études universitaires ne devrait pas être en fonction des lieux de résidence, du statut économique ou du sexe. La question de l'éducation des filles et des femmes met en exergue le problème fondamental de l'exclusion en Haïti. Elle est donc cruciale. Il s'agit de l'exclusion de certaines catégories sociales, de la prédominance constante de l'urbain sur le rural et de la marginalisation des filles à l'intérieur de ces prismes socioéconomiques. Une politique éducative innovante exigerait une prise en compte des spécificités liées à la problématique du genre dans une politique inclusive globale.

Il serait temps pour nous, en tant que société, d'investir dans l'éducation de tous nos citoyens et citoyennes, quels que soient leur lieu d'origine, leur sexe, leurs conditions économiques et leur appartenance sociale. Ce serait un moyen garanti d'assurer

l'épanouissement de la population et le développement du pays, une démarche porteuse non seulement d'équité, mais de justice sociale. ■

### BIBLIOGRAPHIE

- 1 UNICEF. *Haïti vue d'ensemble*, [En ligne], [http://www.unicef.org/haïti/french/overview\\_16366.htm](http://www.unicef.org/haïti/french/overview_16366.htm) (Consulté en mars 2013).
- 2 HAÏTI PRESS NETWORK. *Haïti – Examens d'État : Rhéto et Philo, 37 % de réussite pour la session ordinaire*, 23 août 2012, [En ligne], <http://www.hpnhaïti.com/site/index.php/societe/6954-haïti-examens-detat-rheto-et-philo-37--de-reussite-pour-la-session-ordinaire> (Consulté en mars 2013).
- 3 INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (2001). *Enquête sur les conditions de vie en Haïti*, [En ligne], <http://www.ihsi.ht/pdf/ecvh/ECVHVolumel/education.pdf> (Consulté en mars 2013).
- 4 INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (2001).
- 5 <http://www.huitfoisoui.fr/objectif/3-oui-a-legalite-des-sexes/>.
- 6 PSACHAROPOULOS et PATRINOS (2002). *Returns to Investment in Education: A Further Update*, Document de travail de recherche stratégique 2881, Washington, DC, Banque mondiale.
- 7 [http://www.unesco.org/education/wef/fr-press/fr\\_press-kit\\_wome.shtml](http://www.unesco.org/education/wef/fr-press/fr_press-kit_wome.shtml) (Consulté en août 2013).
- 8 LA REVUE SOCIALISTE UNIVERSITAIRE. *Entretien avec Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, n° 1, automne 2012, [En ligne], <http://www.revuesocialisteuniversitaire.fr/?p=293> (Consulté en mars 2013).

**Évelyne Trouillot Ménard** a étudié la langue française, la pédagogie et l'écriture entre Haïti et les États-Unis. Elle travaille actuellement comme professeur de français à l'Université d'État d'Haïti et dirige pré-Texte, un bureau de consultation en production de textes. Évelyne Trouillot a aussi contribué en tant que membre de l'équipe de recherche d'Haïti Solidarité Internationale et travaillé au sein du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Elle a écrit de nombreux ouvrages, matériaux de support, guides méthodologiques et manuels scolaires, et un essai sur l'état de droit et l'enfance en Haïti. En parallèle, Évelyne Trouillot a publié plusieurs romans dont *Absences sans frontières*, *La mémoire aux abois*, *Le mirador aux étoiles* ou encore *Rosalie l'infâme*. [troulyne@yahoo.com](mailto:troulyne@yahoo.com)

